

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du lundi 15 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi 15 février à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Cédric BOUL, Maire.

Convocation : 10 février 2021

Date d'affichage : 10 février 2021

Présents : C. BOUL - M. LAMACHERE - O. BARREAU - J-F. PIQUET - F. BELLAT - K. ROMET
- Ivan MALLARD -V. HOULBERT - C. PROUX

Absents : F. NORAS- B. LUCAS

Secrétaire de séance : Valentin HOULBERT

Aménagement rue de l'Egalité et chemin du Guesseau

Monsieur le Maire rend compte des résultats de l'appel d'offres concernant les travaux d'aménagement de la Rue de l'Egalité et du Chemin du Guesseau, après examen en commission et analyse des offres par le Cabinet LOISEAU.

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

- LOCHARD BEAUCE
- EIFFAGE RSO
- PIGEON TP
- SAS DURAND TP

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, attribue le marché d'aménagement VRD à l'entreprise EIFFAGE RSO pour un montant de 115 607,99 € H.T soit 138 729,59 € TTC pour la tranche ferme et un montant de 10 341,05 € H.T soit 12 409,26 € TTC pour la tranche conditionnelle Base soit un montant total de 125 949,04 € H.T soit 151 138,85 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant et tous documents inhérents à ce marché.

Loyers Auberge de la Gée

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la crise sanitaire actuelle, l'Auberge a été contrainte de fermer et propose d'annuler le loyer du mois de février 2021.

Le conseil municipal, par 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, décide d'annuler le loyer cité ci-dessus.

Personnel communal : régime indemnitaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le personnel communal bénéficie actuellement d'un régime indemnitaire et que celui-ci doit être modifié pour passer au RIFSEEP.

Le projet de délibération, soumis au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique, ayant reçu un avis favorable est approuvé par le conseil municipal.

Convention lame de déneigement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une lame de déneigement est partagée avec la commune de Pirmil. Une convention doit être signée entre la commune et un ou plusieurs agriculteurs. Ceux-ci seront indemnisés à hauteur de 40 € de l'heure.

La commune recherche donc des volontaires, la convention sera signée avant l'hiver prochain.

Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. COUSIN concernant la hausse des tarifs d'enlèvement des ordures ménagères sur la communauté de communes LBN.

Le maire explique que cette hausse est due à plusieurs facteurs tels que la hausse du prix du carburant, un ramassage tous les 15 jours, le non-respect du tri (63 % des bacs sont refusés).

Afin d'améliorer la communication sur ce sujet, un article sera mis dans le bulletin.

Le balisage des chemins de randonnées est réalisé, le panneau sera installé entre mars et mai 2021.

Aire de jeux : les jeux seront plutôt en acier avec un sol en gravier ou en copeaux. L'achat des jeux se fera sur deux années budgétaires.

La séance est levée à 22h00

C. BOUL

J.F PIQUET

M. LAMACHERE

C. PROUX

K. ROMET

I. MALLARD

F. BELLAT

V. HOULBERT

O. BARREAULT